



155 avenue Charles de Gaulle
30133 LES ANGLES
Tél : 06.23.14.27.91
contact@espace-psy-formation.fr

Études de cas et validation des acquis

*Module final du parcours Praticien en
hypnose*

Analyser sa pratique et valider le parcours

Chaque stagiaire présente une situation d'accompagnement afin d'examiner la demande, les objectifs retenus, les techniques utilisées et l'évolution de la séance ou du suivi.

Le travail collectif permet d'approfondir les thèmes rencontrés, de comparer plusieurs possibilités d'intervention et d'affiner le raisonnement clinique.

- présenter un cas clair, structuré et anonymisé
- expliquer ses choix et analyser leurs effets
- ajuster sa stratégie et sa posture professionnelle

Durée : 2 jours soit 14 heures

Tarif : 300 €

Modalités : Présentiel, études de cas, échanges collectifs et mises en situation

Public : Stagiaires du parcours Praticien en hypnose

Prérequis : Avoir suivi les modules du parcours et préparé une étude de cas anonymisée

Jour 1 Présentation et analyse des études de cas

- cadre de présentation et confidentialité
- analyse de la demande, du contexte et de l'objectif
- techniques choisies et articulation de la séance
- réactions observées, ajustements et difficultés
- échanges collectifs et autres pistes d'accompagnement

Jour 2 Approfondissement et validation des acquis

- poursuite de l'analyse des cas
- approfondissement des thèmes et techniques rencontrés
- mises en situation à partir de vignettes cliniques
- construction d'une stratégie et choix d'un protocole
- retours individualisés et synthèse des acquis

Critères de validation

- clarté de la présentation du cas
- cohérence entre demande, objectif et techniques
- capacité à expliquer ses choix et à envisager des ajustements
- participation aux analyses et mises en situation
- posture professionnelle et respect du cadre
- Lorsque les acquis sont validés, Espace Psy délivre le certificat interne de Praticien en hypnose.